

CODE OF CONDUCT

La version française suit.

The organisers of Dynamic Radio Sky 2026 are committed to providing a safe, harassment-free environment so that all attendees can enjoy and benefit from their experience. The following code applies to all conference events, including but not limited to: talks, discussion sessions, tutorials, meals, and social events. The code also applies to any and all forms of interaction, whether verbal or written, on any platform, including Slack, Zoom, and social media.

By registering for this event, all attendees agree to adhere to the following guidelines:

BEHAVE IN A PROFESSIONAL MANNER, INCLUDING:

Treating others with dignity, courtesy, respect, politeness, and consideration.
Being respectful of others' right to express their views, even if you disagree.
Managing conflict with others in a respectful way rather than in a confrontational way.

THE ORGANISERS WILL NOT CONDONE UNPROFESSIONAL BEHAVIOUR, INCLUDING:

Profanity, abuse, shouting, aggression, violent language, or inappropriate physical contact directed at an individual or individuals.

Humiliating, degrading, demeaning, belittling, insulting, frightening, harassing, or intimidating another person.

Making sexist, racist, or exclusionary comments or jokes.

Using sexual or sexist language or imagery.

All communication, whether it be in person or electronically, should be kept appropriate and respectful for a professional audience including people of many different backgrounds and identities.

Be kind to others. Do not insult or put down attendees.

WE WILL NOT TOLERATE ANY HARASSMENT OR DISCRIMINATION BASED ON:

- Gender
- Gender identity and expression
- Age
- Career stage
- Sexual orientation
- Disability
- Physical appearance
- Body size
- Racialization

- Ethnicity
- Nationality
- Language (spoken or written)
- Religion
- Educational background
- Civil status

Political conviction

Harassment and discrimination include deliberate intimidation, bullying, stalking, following, photography or audio/video recording without consent, sustained disruption of talks or other events, and unwelcome sexual attention. Note that harassment intended in a joking manner is still harassment.

All individuals are expected to respect the values outlined in this Statement regardless of the influence presented by alcohol and/or drug use. Those engaging in inappropriate behaviour may be asked to leave events by relevant event organisers (without refund of any registration or admission fee) or reported to law enforcement at the discretion of the organisers.

If you are being harassed, notice that someone else is being harassed, or have any other concerns, please contact an organiser immediately. Organisers will be identifiable by designations on their name tags.

This document borrows heavily from the Dunlap Institute's code of conduct.

CODE DE CONDUITE

La version française suit.

Les organisateurs de Dynamic Radio Sky 2026 s'engagent à offrir un environnement sûr et exempt de harcèlement afin que tous les participants puissent profiter pleinement de leur expérience. Le code de conduite suivant s'applique à tous les événements de la conférence, y compris, mais sans s'y limiter: les présentations, les séances de discussion, les tutoriels, les repas et les événements sociaux. Ce code s'applique également à toutes les formes d'interaction, qu'elles soient verbales ou écrites, sur toutes les plateformes, y compris Slack, Zoom, et les médias sociaux.

En s'inscrivant à cet événement, tous les participants acceptent de respecter les directives suivantes:

ADOPTER UN COMPORTEMENT PROFESSIONNEL, INCLUANT:

Traiter les autres avec dignité, courtoisie, respect, politesse et considération.
Respecter le droit des autres d'exprimer leurs opinions, même si vous n'êtes pas d'accord.

Gérer les conflits avec respect, plutôt que de manière conflictuelle.

LES ORGANISATEURS NE TOLÉRERONT AUCUN COMPORTEMENT NON PROFESSIONNEL, Y COMPRIS :

Profanités, abus, cris, agressivité, langage violent ou contact physique inapproprié dirigé contre une ou plusieurs personnes.

Humilier, dégrader, rabaisser, insulter, effrayer, harceler ou intimider une autre personne.

Faire des commentaires ou des blagues sexistes, racistes ou discriminatoires. Utiliser un langage ou des images à caractère sexuel ou sexiste.

Toutes les communications, qu'elles soient en personne ou électroniques, doivent rester appropriées et respectueuses, convenant à un public professionnel composé de personnes issues de divers horizons et identités.

Être bienveillant envers les autres. Ne pas insulter ou rabaisser les participants.

NOUS NE TOLÉRONS AUCUNE FORME DE DISCRIMINATION OU DE HARCÈLEMENT FONDÉS SUR :

- Le sexe
- L'identité ou l'expression de genre
- L'âge
- L'orientation sexuelle
- Un handicap
- L'apparence physique
- Le poids ou la taille du corps
- La racialisation
- L'ethnicité
- La nationalité
- La langue (parlée ou écrite)
- La religion
- L'éducation
- L'état civil
- Les convictions politiques

Le terme “harcèlement” renvoie à toute conduite hostile ou non désirée, qui porte atteinte à la dignité ou à l’intégrité psychologique ou physique du membre de la communauté et qui le place dans un environnement néfaste, et qui est liée aux critères susmentionnés. Le terme “discrimination” désigne tout acte, toute conduite ou toute décision qui entraîne l’exclusion ou la préférence d’une personne ou d’un groupe fondé sur ces qualités interdites par loi. Le harcèlement et la discrimination comprennent l’intimidation délibérée, les moqueries, le “stalking”, la filature, la photographie ou l’enregistrement audio-vidéo sans consentement, la perturbation soutenue des

conférences ou autres événements, ou une attention sexuelle non désirée. Notez que le harcèlement dont l'intention est la plaisanterie reste du harcèlement.

Toutes les personnes sont tenues de respecter les valeurs énoncées dans cette déclaration, quelles que soient les influences liées à la consommation d'alcool et/ou de drogues. Les personnes adoptant un comportement inapproprié peuvent être invitées à quitter les événements par les organisateurs concernés (sans remboursement des frais d'inscription ou d'admission) ou signalées aux forces de l'ordre à la discrétion des organisateurs.

Si vous êtes victime de harcèlement, si vous constatez qu'une autre personne est harcelée, ou si vous avez toutes autres préoccupations, veuillez contacter immédiatement un organisateur. Les organisateurs seront identifiables grâce aux désignations figurant sur leurs badges nominatifs.

Ce document s'inspire largement du code de conduite de l'Institut Dunlap.